

<https://www.inspe-versailles.fr/Candidatures-et-inscriptions-Rentree-2021-conditions-et-modalites-a-l-Inspe>

Démarches administratives

Inscriptions et candidatures - Rentrée 2021 : conditions et modalités à l'Inspé

- Devenir enseignant ou CPE -

Publication date: vendredi 2 avril 2021

Académie de Versailles - INSPÉ de l'académie de Versailles

Quelles sont les modalités de candidature et d'inscription à l'INSPÉ ? Toutes les informations se trouvent [ici](#).

Quand candidater pour la rentrée 2021 ?

Le dépôt des candidatures s'effectue sur ce site à partir de début avril.

- [Pour consulter nos offres de formation](#)

Les dates ont été publiées en page d'accueil du site dans une rubrique spécifique :

- [Calendrier - Candidatures Rentrée 2021](#)

Quel est le coût de l'inscription pour la rentrée 2021 ?

Le coût de l'inscription peut-être modifié sous réserve de l'arrêté ministériel qui paraîtra début juillet 2021

- **Master 1re et 2e année** : 243 Euros
. Boursier : exonéré
- **Licence** : 170 Euros
. Boursier : exonéré
- **Préparation concours** : 634 Euros
. Boursier : exonéré

Diplômes Universitaires DU : 234Euros

. Boursier exonéré

- **Autres services**
 - . Carte d'étudiant perdue : 15 Euros
 - . Badge parking : 40 Euros (accès parking des sites Hirsch et Antony)
 - . CVEC, Contribution à la vie étudiante et culturelle : 92Euros à régler au CROUS

Désormais, **avant votre inscription**, vous devez obligatoirement vous acquitter de **la contribution vie étudiante et de campus, CVEC sur le site dédié cvec.etudiant.gouv.fr/**

Les étudiants assujettis ou exonérés devront justifier de leur acquittement ou de leur exonération par une attestation, avec un numéro d'identification, délivrée par le CROUS.

Visale (ex-caution locative étudiants CROUS)

Quelle solution pour trouver un logement sans garant ? Le visa pour le logement ! Avec l'accumulation de démarches à découvrir par soi-même au moment du déménagement (vous découvrirez sûrement pour la première fois comment [ouvrir un compteur de gaz](#)), pas de crainte à avoir si un garant vous fait défaut. Action Logement a tout prévu pour vous faciliter l'emménagement dans un nouvel habitat avec Visale. Une aide pratique qui vous épargnera toute préoccupation avec votre bailleur. Cela vous laissera plus de temps à réfléchir à autre chose, comme [comment effectuer un changement de fournisseur d'énergie](#).

Comment candidater et s'inscrire aux masters MEEF ?

Dans un premier temps, il faut faire **acte de candidature** pour la formation concernée.

Chaque formation possède des conditions d'admission qui lui sont propres.

C'est uniquement dans un second temps, après acceptation de cette candidature que l'étudiant pourra procéder à **son inscription définitive** suivant les modalités suivantes :

■ Pour les personnes inscrites en formation initiale un mail vous sera envoyé avec la procédure à suivre pour une inscription en ligne.

■ Pour les personnes en formation continue vous recevrez par mail un dossier d'inscription

■ L'ouverture des inscriptions définitives est prévue le 7 juillet 2021.

Il est à noter par ailleurs que l'inscription aux masters ne vaut pas inscription aux concours.

Qui peut candidater aux masters MEEF ?

- Les étudiants titulaires d'une licence qui veulent s'engager vers les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.
- Les étudiants bénéficiant d'un emploi d'assistants d'éducation en préprofessionnalisation, AED
- Les étudiants de licence souhaitant accéder, hors de l'éducation nationale, à un métier en lien avec l'éducation et la formation comme par exemple celui d'éducateur ou de formateur pour adultes.
- Sous certaines conditions, les titulaires d'une première année de master ou d'un master ou diplôme équivalent (*) souhaitant passer les concours de l'enseignement de l'éducation nationale afin de devenir professeurs des écoles, professeurs de lycées et de collèges, professeurs de lycées professionnelles ou conseillers principaux d'éducation.
- Les personnels enseignants ou cadres de l'éducation nationale souhaitant acquérir de nouvelles compétences dans le cadre de la formation continue ou se voir reconnaître un niveau de qualification dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience.

(*) *Attention, seuls les titres de **niveau II bac + 4** permettent une inscription en Master 2. Ainsi, les diplômes de niveaux II Bac + 3 n'autorisent pas une inscription en M2.*

Quelles sont les démarches pour une annulation d'inscription ?

Les documents à télécharger ci-dessous, sont à retourner à l'INSPÉ, le plus rapidement possible, avec toutes les pièces demandées. Dans le cas contraire, le dossier ne pourra être traité et vous sera retourné.

- [Demande d'annulation d'inscription](#)
- [Demande de remboursement](#)
- [Autorisation de remboursement](#)

Le remboursement des frais d'inscription est soumis à certaines conditions.

Pour plus de renseignements (à venir)